



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nombre de naturalisations

Question écrite n° 6974

Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer, chargée de la citoyenneté, sur le nombre de naturalisations vers la nationalité française. Il souhaite connaître l'évolution du nombre de naturalisations entre 2010 et 2022, ainsi que soient précisés les principaux pays d'origine de ces naturalisés.

Texte de la réponse

En 2022, le nombre de naturalisations s'est élevé à 60 556 (effets collectifs inclus). Sur la période 2010-2022, les statistiques sont les suivantes :

Année	Naturalisations par décret (effets collectifs inclus)
2010	94 573
2011	66 273
2012	46 003
2013	52 207
2014	57 610
2015	61 564
2016	68 067
2017	65 654

2018	55 830
2019	49 671
2020	41 927
2021	75 249
2022	60 556

Pour la période 2010-2022, les dix principaux pays d'origine des personnes naturalisées (effets collectifs inclus) étaient les suivants :

Nationalités	Naturalisations par décret (effets collectifs inclus)
Maroc	133 758
Algérie	122 580
Tunisie	52 193
Cameroun	26 078
Russie	25 646
Côte d'Ivoire	25 200
Congo	23 623
Sénégal	23 507
Turquie	22 581
Mali	18 142
Total :	473 308

Données clés

Auteur : [M. Charles Sitzenstuhl](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6974

Rubrique : Nationalité

Ministère interrogé : [Citoyenneté](#)

Ministère attributaire : [Citoyenneté](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2023](#), page 2985

Réponse publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5804